REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Seine-Saint-Denis

Ville de Vaujours

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2019

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du mardi 02 juillet 2019

Le Conseil Municipal de la Ville de Vaujours, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison du Temps Libre, le 02 juillet 2019 à 20 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Dominique BAILLY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Dominique BAILLY, Michel RINGRESSI, Guiseppina DI MINO, Christelle MARTINEZ, Danièle CHEVILLARD, Anne BARTHELEMY, Guy ISDANT, Françoise BOCAGE, Arnaud FROMENT, Guy VALENTIN, Margarida PIMENTA, Daniel BOUCHER, José DA SILVA, Claudine SIMMER
ETAIENT ABSENTS : Claude LEMASSON, Thierry VARY, Jacqueline SCHMIT, Giovanni CANTELMO, Claudine POLIPOWSKI, Marie-Thérèse GARNIER, Paul MORANT, Carmélita CHAUSSIERE, Yann COSTE, Daniel BORGEOT, Yamina KOUADRIA, Aïssam KROUNA, Abdenour AMAROUCHE, Houria BEQUIT, Catherine ANCONA.

POUVOIRS : Thierry VARY donne pouvoir à Michel RINGRESSI, Jacqueline SCHMIT à Danièle CHEVILLARD, Claudine POLIPOWSKI à Guy VALENTIN, Paul MORANT à Dominique BAILLY, Carmélita CHAUSSIERE à Françoise BOCAGE, Yann COSTE à José DA SILVA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Danièle CHEVILLARD

Après appel nominal des présents, Monsieur le Maire constate l'absence de plus de la moitié des membres du Conseil Municipal en exercice. En application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant que « le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente », Monsieur le Maire déclare que le Conseil Municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. La séance sera reportée avec le même ordre du jour. Elle pourra alors se tenir sans condition de quorum.

Levée de la séance à : 21h15

VAUJOURS, le 03 juillet 2019

Le Maire,

MAIRIE DE VAUJOURS (Seine-Saint-Denis)

Dominique BAILLY
Vice-président de Grand Paris-Grand Est